



VOTEZ GIBBS / GRÉAUX

Élections législatives des samedis 11 et 18 juin 2022

Chers concitoyens,

Le choix de la confiance

Les samedis 11 et 18 juin prochains, un nouveau rendez-vous démocratique s'offrira à nos deux collectivités d'outre-mer. Être élu à l'Assemblée nationale c'est porter au plan national, pour les cinq prochaines années, les préoccupations de nos concitoyens et les enjeux de nos îles du Nord.

Si le député est le représentant de la Nation entière, les problématiques récurrentes et les revendications territoriales légitimes ont pleinement vocation à être défendues par votre parlementaire, auprès du Gouvernement en général et du ministère des Outre-mer en particulier.

Dès lors, ma passion pour nos îles, mon désir d'agir pour répondre aux attentes de nos collectivités, localement comme à Paris, ma volonté de participer à l'élaboration des lois de notre pays et au contrôle de l'action du Gouvernement - lequel ne saurait disposer de pouvoirs sans limites - guident mon action et m'amènent à nouveau à me présenter devant vous.

Je me présente en binôme avec Thomas Gréaux, ingénieur en bâtiment de Saint-Barthélemy, qui sera mon suppléant. Élu président de la chambre économique multiprofessionnelle en 2020, il est très investi dans la vie économique de son île. Il s'engage à mes côtés et sera un relais des projets et des attentes de Saint-Barthélemy tout au long de ces cinq prochaines années, si vous m'accordez votre confiance. Notre candidature s'inscrit dans une volonté d'avancer de concert avec nos élus

"Pour les cinq années à venir, je m'engage à défendre de nombreux dossiers emblématiques"

locaux et nos représentants nationaux, et ce au-delà des clivages partisans et dans une logique de respect du pluralisme et de recherche d'intérêts communs. Nous nous engageons ainsi à travailler en bonne intelligence, et dans le respect de nos différences, avec les exécutifs de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin afin d'apporter des solutions aux problématiques qui intéressent nos populations.

A Saint-Barthélemy, l'amélioration des services de santé et de l'Éducation nationale seront au centre des discussions avec l'État. Je sais que ce sont des priorités pour sa population.

Je veillerai également à ce que le statut, notamment fiscal, soit préservé et que les adaptations législatives ou réglementaires nécessaires à l'amélioration de son fonctionnement au quotidien soient obtenues.

Pour Saint-Martin, je me battrai pour défendre les intérêts et l'image de l'île. Afin que les engagements de l'État pris après Irma soient tenus, et que notre territoire, qui ne saurait être exclu de la solidarité nationale, devienne -enfin !- une collectivité autonome de la République à part entière -et non entièrement à part.

Pour les cinq années à venir, je m'engage à défendre de nombreux dossiers emblématiques: l'accélération du développement économique dans le respect des intérêts fonciers saint-martinois, la lutte contre la vie chère, l'octroi de nouveaux moyens budgétaires destinés à la poursuite du rattrapage de nos équipements structurants, la consolidation d'un tourisme durable, la

mise en œuvre d'une politique sanitaire qui passe par l'augmentation des moyens hospitaliers et non plus par la multipli-

cation de restrictions liberticides, le respect du libre-choix en matière de vaccination, la création d'emplois pérennes, la lutte contre l'immigration irrégulière, la dématérialisation du RSA, la protection de nos intérêts au niveau européen et la concrétisation des 130 Millions d'euros de crédits de l'Union Européenne prévus pour Saint-Martin d'ici 2027, la densification de notre coopération régionale avec nos voisins, l'instaura-

tion d'une politique éducative prenant en compte nos réalités linguistiques, et, enfin, l'implantation de nouveaux services publics sur le territoire (Poste, Banque Publique d'Investissement, INSEE, Service Militaire Adapté, établissement pénitentiaire...).

Solidarité, prospérité, crédibilité seront les mots d'ordre de mon travail parlementaire, toujours au bénéfice de l'intérêt général et dans la recherche constante du dialogue et du consensus.

Député, combatif et investi, je souhaite incarner une droite gaulliste et sociale, une droite de justice passionnément attachée aux valeurs de travail, de probité, de responsabilité, d'autorité, de respect des compétences locales et de générosité.

Dans un contexte de défiance croissante à l'égard de l'action de l'État outre-mer, je m'engage à réhabiliter l'action publique et à être à la hauteur de la confiance que vous m'accorderez : refusant tant l'opposition systématique que la complaisance passive envers le Gouvernement et le Président de la République, je mettrai toute mon énergie et mon expérience dans la défense concrète et pragmatique des intérêts de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

Les 11 et 18 juin prochains, VOTEZ ET FAITES VOTER Daniel GIBBS et Thomas GRÉAUX.



Né sur l'île de Saint-Martin, il y a 54 ans, je me suis politiquement investi depuis 2001 : premier député de la nouvelle circonscription entre 2012 et 2017, président de la Collectivité de Saint-Martin entre 2017 et 2022 ; J'ai acquis l'expérience des institutions nationales et la connaissance des atouts de nos territoires, de leurs défis, et de leurs aspirations économiques, sociales et identitaires.